



**ALAIN MADELIN,
HOMME POLITIQUE
FRANÇAIS**

© M. GABOU



**ELIE COHEN, ÉCONOMISTE,
DIRECTEUR DE RECHERCHE
AU CNRS**

© STEPH

IL COÛTERAIT 1 MILLION D'EMPLOIS DIRECTS

Supprimer l'ISF, un tabou français ?

Souvent décrié depuis sa création en 1989, l'Impôt de solidarité sur la fortune doit-il être supprimé ou, au moins, profondément modifié ? Michel Rousseau, président de la Fondation Concorde, Agnès Verdier-Molinié, présidente de l'iFRAP, et l'économiste Jacques Garrelo répondent.

Selon vous, la fiscalité en France répond-elle à ses objectifs ?

Michel Rousseau : La finalité première de l'impôt est de financer les dépenses publiques. Au fil du temps, ses fonctions annexes ont été multipliées : redistribution, régulation de l'économie, incitation à la modification des comportements, au point de perdre de vue sa finalité première. Mais

l'impôt engendre par essence un effet pervers. C'est un prélèvement sur la richesse produite qui risque de dégrader la production de la richesse future. Il convient donc de manier cet outil avec prudence et souci du long terme. En 2012, le rétablissement du barème antérieur de l'ISF, la suppression du prélèvement libératoire, la nouvelle tranche d'imposition à 45%, alliée aux contributions sociales (CSG, CRDS) à 15,5% ont

provoqué des conséquences économiques néfastes en termes de compétitivité et donc d'investissements et d'emplois.

Agnès Verdier-Molinié : Aujourd'hui, la fiscalité sert surtout à remplir les caisses de l'État qui sont vides après 30 ans de politiques privilégiant la dépense publique. Il ne s'agit évidemment pas de remettre en cause la nécessité de l'impôt pour financer les services publics communs, mais d'évaluer les dépenses et de ne pas considérer que les augmentations d'impôts sont la seule solution. S'assurer qu'un euro dépensé est un euro utile devrait être la base. Mais on préfère considérer que "tout a été fait" pour réduire le train de vie de l'État, ce qui est faux. Quand le nouveau gouvernement est arrivé, la dépense publique était de



**MICHEL ROUSSEAU,
ÉCONOMISTE, PRÉSIDENT DE
LA FONDATION CONCORDE**



**AGNÈS VERDIER-MOLINIÉ,
PRÉSIDENTE DU
THINK TANK IFRAP**

1.150 Mds€, elle est aujourd'hui de 1.200 Mds€.

Jacques Garelo : L'objectif de l'impôt, c'est d'assurer le financement des services publics régaliens indispensables, principalement la police, la justice et la défense. Tout ce qui sort de ce cadre ne devrait pas relever de l'argent public. De nombreuses activités qui sont actuellement du ressort de l'État pourraient être assumées soit par le secteur marchand, soit par le secteur associatif.

Une opinion largement répandue veut que «les riches ne paient pas d'impôts». Que pensez-vous de cette idée reçue ?

MR : Les chiffres de la Direction générale des impôts démentent complètement cette croyance. Le 1% de foyers les plus aisés acquittent 37,3% de l'impôt total payé par les Français alors qu'ils ne représentent que 8,1% des revenus déclarés. Le 0,1% des foyers les plus aisés acquittent 14,3% de l'impôt pour 1,9% des revenus des Français. Le 0,01% des foyers les plus riches (3.639) acquittent 5% de l'impôt total pour 0,4% des revenus. Si ces 3.639 foyers quittaient le pays, il faudrait donc augmenter les impôts des Français restants de 5%.

AVM : La fiscalité devrait être évaluée en termes de création de valeur. Il y a une mesquinerie qui ne supporte pas que quelqu'un s'enrichisse, même s'il contribue à l'enrichissement collectif. Ainsi, Bercy voudrait que les investisseurs qui bénéficient des mesures d'abattement sur les plus-values après une cession d'entreprise remboursent l'abattement dont ils auraient bénéficié sur l'IR au moment de leur investissement. Au Royaume-Uni, les investisseurs sont exonérés d'impôt à l'entrée et à la sortie, ils ne sont pas présumés coupables d'enrichissement.

JG : Rappelons déjà qu'en France, les 10% des contribuables les plus riches assurent 90% des recettes fiscales et que 50% des foyers ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu. Il y a une vision très française de l'impôt comme moyen d'assurer une forme de justice sociale tendant à l'égalitarisme. L'impôt devrait être proportionnel et non progressif. La justice sociale, ce n'est pas prendre aux riches pour donner aux pauvres, c'est permettre à chacun de devenir riche.

Le taux élevé de l'ISF est-il la cause d'un exil fiscal, contrairement aux chiffres officiels ?

MR : Les autorités françaises sont dans le déni. Elles ont toujours sous-estimé l'exil fiscal en ne recensant que les exils des Français redevables de l'ISF et non ceux des chefs d'entreprise propriétaires de leur outil de travail et donc non redevables de l'ISF. Pourtant, ce sont ces départs qui sont les plus pénalisants pour notre économie. L'entrepreneur qui a émigré en Belgique pour bénéficier de l'absence d'impôt sur les plus-values lors de la revente de son entreprise, ou lors de la succession, n'est pas comptabilisé. De la même façon, on ne parle jamais de ces entrepreneurs qui créent désormais leur entreprise à l'étranger pour échapper au poids de notre fiscalité ; ainsi selon l'enquête de la Maison des Français à l'étranger, 3% des expatriés sont chefs d'une entreprise de plus de 10 salariés.

«LA JUSTICE SOCIALE, CE N'EST PAS PRENDRE AUX RICHES POUR DONNER AUX PAUVRES, C'EST PERMETTRE À CHACUN DE DEVENIR RICHE».

Jacques Garelo

AVM : C'est évident. Un jeune entrepreneur qui a besoin de 500.000 € pour se lancer aura plus de chance de les trouver à l'étranger. Et s'il se paie

Une nécessaire réforme fiscale

Pour l'économiste Élie Cohen : «Il est des domaines de l'action publique où, les controverses s'épuisant, les esprits finissent par converger tant sur les constats que sur les propositions. La réforme fiscale est de ceux-là. Techniquement, chacun s'accorde pour juger notre fiscalité illisible avec ses assiettes mitées, ses bases étroites, ses dérogations et exonérations aux

objectifs contradictoires. Politiquement, le moment est bien choisi, car les objectifs de réduction des déficits, de stimulation de la compétitivité et de justice fiscale sont largement partagés. La convergence va même au-delà : elle porte sur les mesures à prendre en plus de l'élimination des niches fiscales qui biaisent la progressivité de l'impôt et le transfert de charges pesant sur le travail vers des impôts universels. Le



Élie Cohen, économiste, directeur de recherche au CNRS

tout afin d'améliorer la compétitivité et la taxation de la rente pour stimuler la croissance».

clair que ne pas orienter l'argent des contribuables vers l'investissement a des conséquences en termes économiques. D'autant que cet abattement est limité par la taille de l'entreprise : on investit dans une PME de 249 salariés, on bénéficie de l'abattement, mais pas si l'entreprise en compte un de plus ! Et aujourd'hui, l'argent des contribuables sert à Bpifrance, qui joue le rôle des investisseurs privés. Tout ça n'est pas très logique.

JG : De ces 4,4 Mds€, il faudrait déjà retrancher les frais de gestion et les coûts de recouvrement. Mais surtout, comme disait mon maître en économie, Frédéric Bastiat, "il y a ce qui se voit et ce qui ne se voit pas". D'une part, il y a les conséquences de l'optimisation fiscale, la fraude et ce que j'appelle la "dérobade fiscale" : plutôt que de travailler plus pour payer plus, je ne vais pas développer mes activités, je ne vais pas embaucher, je ne vais pas exporter. Autant de recettes fiscales vertueuses qui échappent au Trésor public.

Au final, faut-il supprimer l'ISF ?

MR : L'ISF constitue un redoutable défi dans une Europe qui prône la libre circulation des hommes, des capitaux et des entreprises. Qui voudra investir et entreprendre dans ces conditions ?
Pouvons-nous compter sur le seul patriotisme ou sur notre attractivité culinaire pour retenir le couple entrepreneurs/investisseurs ?

AVM : A minima, il faudrait exclure totalement de l'ISF tous les actifs professionnels. On cite

souvent l'Allemagne pour la taille de ses entreprises, mais ce développement repose beaucoup sur le capitalisme familial. Et cela, pour les dirigeants comme pour les investisseurs privés, pour éviter que ceux qui sont assujettis à l'ISF ponctionnent l'entreprise en

au Smic pendant 5 ans en espérant réaliser un gain important en cas de succès, il y a aussi des risques qu'il ne souhaite pas se lancer en France.

En 2013, l'ISF a rapporté en 2013 4,4 Mds€. Est-ce un impôt rentable ?

MR : D'après les estimations des économistes de la Fondation Concorde, l'ISF a coûté 1 million d'emplois directs à notre pays. En effet, si 3% des expatriés ont une entreprise de plus de 10 salariés, cela représenterait 60.000 entreprises. En France, les entreprises de plus

de 10 salariés comptent en moyenne 70 salariés. En prenant comme ratio moyen 35 salariés par entreprise, ce sont plus de 2 millions d'emplois créés par des Français installés à l'étranger ; en considérant que 50% de ces entreprises n'auraient pu naître et rencontrer leur marché en France, nous parvenons à 1 million d'emplois qui n'ont pas été créés sur notre territoire.

AVM : Il y a quelques années, l'iFRAP avait estimé entre 50.000 et 100.000 les emplois non créés à cause de l'ISF. Les chiffres seront sans doute meilleurs grâce à l'ISF-PME, mais il est

«L'IDÉE SELON LAQUELLE ON POURRAIT IMPOSER INDÉFINIMENT LES TALENTS SANS LES DÉCOURAGER OU LES FAIRE FUIR EST L'IDÉE LA PLUS SOTTE QUI SOIT».

Alain Madelin

Ce n'est pas un exil fiscal au sens strict, comptabilisé comme tel, mais c'est bien pour échapper à un niveau d'imposition trop élevé que ce porteur de projet va quitter la France.

JG : Il y a deux sortes d'exil fiscal. Ceux qui ont un patrimoine et qui cherchent à optimiser ce qu'ils doivent payer à l'État. Il y a beaucoup d'avocats fiscalistes en France, et ils ne manquent pas de clients. Et il y a les jeunes, dynamiques, porteurs de projets, qui ne souhaitent pas sacrifier leurs gains futurs éventuels sur l'autel de la fiscalité. Il ne faut pas confondre le civisme et l'héroïsme. Il n'y a pas de Paradis fiscaux, mais la France a tout pour être considérée comme un Enfer fiscal.

«L'ISF A COÛTÉ 1 MILLION D'EMPLOIS DIRECTS À NOTRE PAYS».

Michel Rousseau

«IL Y A UNE MESQUINERIE QUI NE SUPPORTE PAS QUE QUELQU'UN S'ENRICHISSE, MÊME S'IL CONTRIBUE À L'ENRICHISSEMENT COLLECTIF».

Agnès Verdier-Molinié

exigeant des dividendes pour pouvoir payer leurs impôts.

IG : Évidemment. Il y a d'abord des raisons purement économiques, ce que l'on appelle l'effet Laffer. Au-delà d'un certain seuil, largement dépassé en France, baisser le taux d'imposition augmente largement les recettes. Bercy n'y croit pas, mais tous les autres pays l'ont constaté. Il y a aussi une notion d'harmonisation fiscale avec nos voisins et partenaires européens. On n'est pas obligé de s'aligner sur ceux qui taxent le plus, au contraire. Mais c'est une vraie question d'éthique. Le droit à la propriété privée est inaliénable. Au-delà d'une contribution justifiée, l'impôt porte atteinte au patrimoine de chacun, qui récompense les efforts consentis. Je ne vois pas au nom de quoi ce serait bien de travailler pour l'État et pas pour transmettre à ses enfants.

Si l'ISF était supprimé, comment l'État pourrait-il trouver des recettes fiscales compensatoires ?

MR : Les recettes de l'ISF ont été de 4,4 Mds€ en 2013. Depuis 20 ans, cet impôt nous a coûté plus de 1.000.000 d'emplois. Sa suppression rapporterait en quelques années beaucoup plus que ces 4,4 Mds€. Des économies dans les dépenses de l'État suffiront à financer la suppression de l'ISF. En aucun cas il ne peut être remplacé par d'autres impôts.

AVM : Il ne faudrait pas prévoir des recettes fiscales compensatoires. D'une part, parce qu'une meilleure orientation de la capacité d'investissement vers les entreprises créerait de la richesse et donc des revenus pour l'État, par l'impôt et les cotisations sociales. Mais surtout parce

«Nous battons le record du monde d'imposition du capital»

Réduire la progressivité de l'impôt sur le revenu ne pose-t-il pas un problème de justice sociale ?

Alain Madelin : Il faut se demander ce qu'est la justice. Est-ce punir les plus riches en paralysant les plus talentueux ou augmenter le plus rapidement possible la croissance, l'emploi et le niveau de vie dramatiquement bas des Français ? La justice sociale consiste à donner le maximum de chances à ceux qui sont en bas de l'échelle. Pour cela, la priorité doit donc être donnée à la croissance. C'est la raison pour laquelle la fiscalité la plus juste est une fiscalité pro-croissance. Or la croissance dépend de l'incitation plus ou moins grande des meilleurs talents à entreprendre, à innover ou à épargner et investir. L'ISF est un frein à la croissance, mais c'est toute notre politique fiscale qui est à revoir.

Quel est pour vous le bon critère d'évaluation d'une juste imposition ?

AM : Plus que le taux moyen d'imposition du travail et du capital, ce qui compte, c'est leur fiscalité marginale. Pour le dire autrement, la question est de savoir combien il me reste en plus à la fin de l'année, par exemple si je gagne 10.000 € supplémentaires grâce à un surcroît de travail. En France, ces 10.000 € sont ponctionnés par la tranche marginale de l'impôt sur le revenu à 45%, il n'en reste que 6.500 € auxquels il faut retrancher la CSG et toutes les cotisations sociales déplaçonnées. On arrive à un taux global de prélèvement d'environ 75% : c'est de la folie furieuse ! Au-delà d'un certain plafond, les cotisations sociales n'ont plus rien à voir avec une contrepartie de prestation (de chômage, par exemple), mais deviennent un impôt de solidarité supplémentaire. Par le passé, elles étaient plafonnées. Elles le sont d'ailleurs toujours en Allemagne autour de 50.000 €. Cela change tout en termes de fiscalité marginale. Nous battons déjà le record du monde



Alain Madelin

en matière d'imposition du capital productif et en matière d'imposition du travail. Certains économistes rappellent que l'imposition marginale du travail vers 1950 aux États-Unis était de 91% sans pour autant entraver la croissance. Que leur répondez-vous ?

AM : Cette affirmation péremptoire ne prouve rigoureusement rien puisque l'imposition des gains du capital était alors de 25%. Résultat, les talents ne se faisaient pas payer en salaire mais en capital. L'idée selon laquelle on pourrait imposer indéfiniment les talents sans les décourager ou les faire fuir est l'idée la plus sottise qui soit. Il faut aussi garder à l'esprit que les bons salaires ne sont possibles que grâce à la productivité, elle-même dépendante de l'investissement et donc du capital.

que l'urgence, c'est de baisser le niveau de dépenses. L'iFRAP a chiffré à 60 Mds€ par an les économies immédiatement réalisables. Mais évidemment, il faudrait prendre des décisions sur le train de vie de l'État et des collectivités locales, comme sur le niveau des dépenses sociales. Des sujets tabous dans notre pays.

IG : Quelle que soit la suppression d'un impôt, il ne doit pas y avoir de recettes compensatoires. D'une part, par le côté vertueux de l'effet Laffer. Mais surtout parce qu'une baisse d'impôt doit être accompagnée, ou plutôt précédée, d'une réduction de la dépense publique.

Propos recueillis par Pascal Rosier